Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260928-2026092809-DE

DÉLIBÉRATION N°2026092809
ACQUISITION DE CLIMATISEURS MOBILES ET DEMANDE DE SUBVENTION

Madame Soizic VALLÉE expose au Conseil Municipal que, face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur durant la période scolaire, il est devenu indispensable d'améliorer le confort thermique des élèves et du corps enseignant au sein de l'école primaire de la commune.

Afin de garantir des conditions d'accueil de qualité et de prévenir les risques liés aux fortes chaleurs, Madame Soizic VALLÉE propose de procéder à l'acquisition de systèmes de climatiseurs mobiles afin d'équiper les salles les plus exposées ainsi que la salle de sieste.

Monsieur Jean-Jacques BRYCKAERT présente les différents devis obtenus par Darty Pro, car la sollicitation des autres entreprises n'a pas abouti par manque de stock.

BTU	DARTY		Qté	Total TTC	BOULANGER		Qté	Total TTC
	Modèles	Tarifs TTC			Modèles	Tarifs TTC		
12 000	HAIER	799.99 €	3	2 399.97 €				
	MIDEA	549.99 €	3	1 649.97 €				
14 000	CECOTEC	899.99 € + FRAIS DE LIVRAISON 32 €	2	1 838.98 €				

APRÈS avoir échangé, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés,

VALIDE l'acquisition auprès de l'entreprise Darty pro de 3 climatiseurs mobiles 12 000 BTU de la marque MIDEA pour un montant de 1 649.97 € TTC ainsi que 2 climatiseurs mobiles CECOTEC 14 000 DBU pour un montant de 1 838.98 € TTC

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis correspondant

AUTORISE Monsieur le Maire à demander une subvention auprès d'EDF grâce au dispositif « jepassealelectrique »

Pour copie conforme,

Le Maire,
Nicolas HEURTEL

Le secrétaire,
Jean-Jacques BRYCKAERT

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260928-2026092809-DE

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026

Date de convocation 23 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 28 septembre à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas HEURTEL, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Sandrine OLLIVIER, M. Thierry MICHOUX, Mme Céline LE DORÉ, Matthieu SAINT-CAST, M. Pascal GOHARD, M. Hugues LESAGE, Mme Christelle BLANCHARD, Mme Soizic VALLÉE, M. Dominique HALAIS, Mme Marygold ULTRÉ, M. Jean-Jacques BRYCKAERT, M. Daniel SANTIER, Mme Léone LE PROVOST, Mme Anne-Sophie AUDOUARD, Mme Adeline LORANT

ABSENTS EXCUSÉS : M. Anthony MORO (procuration à M. Matthieu Saint-Cast), M. Ludovic COTARD (procuration à M. Jean-Jacques Bryckaert), Mme Géraldine JOUANY (procuration à Sandrine OLLIVIER)

ABSENTS NON EXCUSÉS :

Monsieur Jean-Jacques BRYCKAERT a été nommé secrétaire de séance